



LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE EN BELGIQUE

L'année 2018 est caractérisée par la réduction la plus importante de l'utilisation des antibiotiques en médecine vétérinaire depuis 2011.

La résistance aux antibiotiques est un enjeu majeur de santé publique et animale au niveau mondial. Pour contrer ce phénomène, des objectifs ambitieux pour la réduction d'usage des antibiotiques chez les animaux ont été définis avec l'année 2011 comme année de référence. En 2018, la plupart des résultats recensés sont très positifs, avec une réduction de 12,8% d'utilisation totale d'antibiotiques par rapport à 2017. Malgré une augmentation ponctuelle de l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique en 2018, la réduction depuis 2011 reste bien supérieure à l'objectif de réduction de 75% fixé et l'objectif de réduction des antibiotiques dans les aliments médicamenteux déjà atteint en 2017, est encore d'avantage dépassé en 2018.

L'AMCRA¹ a élaboré en 2014 un plan intitulé « Vision 2020 », assorti de **trois objectifs concrets de réduction de l'usage d'antibiotiques chez les animaux** : une réduction de 50% de l'utilisation totale d'antibiotiques et de 75% de l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique² d'ici 2020, ainsi qu'une réduction de 50% de l'utilisation d'aliments médicamenteux à base d'antibiotiques qui devait être atteinte avant la fin de l'année 2017. Le 30 juin 2016, l'Autorité fédérale a adopté ces objectifs dans la « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal », signée par les ministres compétents et 16 organisations sectorielles.

En 2018, **des réductions cumulatives de 35,4% et de 69,8%** ont été mesurées par rapport à 2011 respectivement **pour l'utilisation totale et l'utilisation d'antibiotiques dans les aliments médicamenteux**. L'utilisation d'antibiotiques d'importance critique a augmenté en 2018 de 34,4% par rapport à 2017, mais la **réduction cumulative par rapport à 2011 reste de 79,1%, donc bien au-delà de l'objectif de 75% de réduction**. Cette augmentation ponctuelle est due à une augmentation de l'usage de fluméquine dans les secteurs des poulets de chair et des veaux d'engraissement. Cette situation nécessite des efforts accrus de la part de ces secteurs.

Outre les très bons résultats déjà mentionnés, une **baisse constante** au cours des six dernières années a été observée pour la **colistine**, avec **une diminution cumulative en 2018 de 64,4% par rapport à l'année 2012**. De plus, **le secteur des aliments médicamenteux a arrêté la production des aliments médicamenteux sur base colistine le 1^{er} mai 2019**, un signal très positif et qui souligne l'engagement constant du secteur. L'utilisation de **l'oxyde de zinc** comme alternatif temporaire à la colistine³ pour la prévention de la diarrhée du sevrage chez les porcelets, **a encore diminué en 2018, avec une réduction cumulative de 55,4% depuis 2015**.

Nouveauté en 2018 : la publication des **données d'utilisation des antibiotiques en élevage par secteur pour les porcs, veaux d'engraissement, poulets de chair et poules pondeuses (BelVet-SAC⁴)**, collectées dans la base de données centrale Sanitel-Med grâce à l'encodage par les vétérinaires. La réduction de l'utilisation totale d'antibiotiques dans le secteur porcs grâce au benchmarking, est aussi confirmée par les données collectées dans le Registre AB depuis 2014. L'année 2018 a permis une familiarisation avec le système de benchmarking dans les secteurs de volailles et des veaux d'engraissement. « Comme le secteur porcin le montre, le benchmarking contribue à une plus grande prise de conscience des éleveurs et des vétérinaires et aura une influence positive en permettant une réduction supplémentaire de l'utilisation totale d'antibiotiques », affirme le Dr. Fabiana Dal Pozzo, coordinatrice à l'AMCRA.

¹ Centre of expertise on AntiMicrobial Consumption and Resistance in Animals

² Céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} génération et fluoroquinolones

³ L'utilisation de l'oxyde de zinc comme médicament sera autorisée en Belgique jusqu'au 31 décembre 2020

⁴ www.belvetsac.ugent.be



Il est important de noter que la baisse observée au niveau de l'utilisation des antibiotiques d'importance critique depuis 2011 s'accompagne d'une baisse de l'antibiorésistance vis-à-vis de ces mêmes antibiotiques au cours de la même période. La résistance à l'égard des antibiotiques plus largement utilisés chez les animaux d'élevage reste au même niveau depuis 2011. Il est donc fondamental de poursuivre l'effort de réduction d'utilisation de toutes les classes d'antibiotiques.

Les chiffres obtenus démontrent en outre que la collaboration entre l'AMCRA, les autorités et toutes les organisations ayant souscrit à la Convention génère des résultats positifs concrets.

Ceci est une motivation supplémentaire pour toutes les parties concernées qui s'engagent à poursuivre leurs efforts pour une diminution et un usage raisonné des antibiotiques chez les animaux afin de lutter contre l'antibiorésistance.

- FIN -

Résumé des résultats (rapport BelVet-SAC 2018)

	Objectif AMCRA & Convention Antibiotiques par rapport à 2011	Evolution en 2018 par rapport à 2017	Réduction réalisée entre 2011 et 2018
Utilisation totale d'antibiotiques	- 50% (fin 2020)	- 12,8%	- 35,4%
Antibiotiques d'importance critique	- 75% (fin 2020)	+ 34,4%	- 79,1%
Aliments médicamenteux à base d'antibiotiques	- 50% (fin 2017)	- 9,2%	- 69,8%

L'AMCRA est le centre de connaissances pour tout ce qui concerne l'utilisation d'antibiotiques et l'antibiorésistance chez les animaux en Belgique. L'AMCRA a pour mission 1) de prévenir la résistance aux antibiotiques afin de préserver la santé publique, la santé animale et le bien-être des animaux, 2) de poursuivre une réduction rationnelle de l'utilisation d'antibiotiques et une politique durable en matière d'antibiotiques en médecine vétérinaire en Belgique, 3) d'analyser, d'informer et de sensibiliser.

Pour plus d'informations : www.amcra.be

La « Convention entre l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l'usage d'antibiotiques dans le secteur animal » (dite « Convention AB ou Antibiotiques ») a été signée le 30 juin 2016 par l'Autorité fédérale (représentée par la ministre de la Santé publique et le ministre de l'Agriculture), par les organisations sectorielles pharma.be, ABS, BFA, Boerenbond, FWA, par les associations vétérinaires UPV et VDV, par les associations de santé animale ARSIA et DGZ, par les gestionnaires de cahiers des charges Belbeef, Belplume, Belpork, BVK, Codiplan, GTI QFL/IKM/QMK, et par l'AMCRA. Un résumé des résultats et des activités de la première année de la Convention AB peut être consulté dans un rapport public mis à disposition sur www.amcra.be et sur www.afsca.be.

Le rapport BelVet-SAC publie annuellement les données de vente des antibiotiques en médecine vétérinaire en Belgique (www.belvetsac.ugent.be). Ces données sont disponibles depuis 2007. Ces chiffres ont été utilisés par l'AMCRA et ses partenaires afin d'élaborer le plan « Vision 2020 » et les objectifs de réduction du secteur vétérinaire. Pour la première fois en 2018, le rapport BelVet-SAC publie aussi les données d'utilisation des antibiotiques pour les secteurs porcs, veaux de boucherie, poulets de chair et poules pondeuses. Ces données ont été collectées dans la base de données centrale Sanitel-Med et ont été analysées pour le compte de l'AFMPS par l'unité d'analyse de l'AMCRA.

Pour de plus amples informations :

Dr. Fabiana Dal Pozzo – coordinatrice de l'AMCRA

Tél. : 02 524 74 91 – GSM : 0479 56 04 20

e-mail : fabiana.dalpozzo@amcra.be

Prof. Dr. Jeroen Dewulf - Président du conseil d'administration de l'AMCRA

Tél. : 09 264 75 43 – GSM : 0476 49 70 40

e-mail : jeroen.dewulf@ugent.be